

Tous les ans l'Association Athéna organise un **Concours national de civilisations grecque et latine** avec le soutien de l'Éducation Nationale. Le prix de ce concours est un **voyage d'une semaine en Grèce pendant les vacances d'été** offert aux lauréats. Les candidats sont des élèves de latin et de grec de 4^{ème} et de 3^{ème} de collège. Il s'adresse à des élèves motivés et passionnés des Langues et Cultures de l'Antiquité des niveaux 4^{ème} et 3^{ème}. Ils devront composer le **mercredi 24 janvier 2024** durant 3 à 4 heures. Le thème du concours 2023-2024 est présenté sur notre site Internet (Rubrique Concours collégien 2023-2024) et dans la brochure Athéna Voyages Educatifs 2023-2024. Les élèves pourront travailler sur ce thème jusqu'au jour de l'épreuve et ils découvriront le sujet précis de la rédaction le jour-même de la composition (voir **L'épreuve de composition**).

Règlement du Concours

LE JURY :

Une première correction est assurée par des professeurs volontaires. A l'issue de cette première sélection la liste des admissibles est soumise à un jury de personnalités et d'enseignants de Lettres qui établit la liste définitive des lauréats.

LE PRIX :

15 voyages culturels en Grèce d'une semaine en juillet.

LE VOYAGE CULTUREL DES LAURÉATS :

• **Objet :**

Découvrir la Grèce de l'Antiquité comme celle d'aujourd'hui et participer activement à la vie d'un groupe motivé.

• **Exigences :** intérêt réel pour la culture grecque et latine. Dynamisme et sens de la discipline. Esprit d'équipe.

• **Préparation active :** chaque lauréat se verra proposer un thème à présenter à ses camarades au cours du voyage sous forme d'exposé.

• **Hébergement :** en pension complète en hôtels (repas au restaurant). Logement en chambres triples ou quadruples.

• **Circuit :** Grèce classique, visites de sites et de musées, excursions.

• **Encadrement :** professeurs de Lettres classiques, rodés à l'accompagnement de voyages en Grèce et sélectionnés par Athéna pour leur compétence.

• **Responsabilité :** le voyage en avion est prévu au départ de Paris. Les parents sont donc seuls responsables de leur enfant jusqu'à la constitution du groupe à l'aéroport de Paris ; de même pour le retour : la responsabilité de l'association et des accompagnateurs cesse à l'aéroport de Paris.

LE CONCOURS :

• **Objet :** mesurer la connaissance qu'ont les élèves de la civilisation grecque et latine, mais aussi et surtout leur sensibilité culturelle à l'égard de cette culture et leur aptitude à l'exprimer. Offrir un voyage culturel en Grèce (juillet 2024) aux jeunes hellénistes et latinistes les plus ardents et motivés à découvrir le monde grec et romain.

• **Les candidats :** les élèves hellénistes et latinistes des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} inscrits dans un collège français et de **nationalité française**.

• **L'épreuve de composition :** le thème de recherche est annoncé dès septembre.

La composition aura lieu le mercredi 24 janvier 2024. Le sujet sera communiqué dès le matin à partir de 7h45, sur notre site Internet : www.athenavoyages.com – à la rubrique «Concours collégien 2023-2024 ».

Les professeurs pourront demander par e-mail que le sujet leur soit communiqué sur leur boîte de courrier électronique. L'élève composera SEUL, sans support ou aide pédagogique (livres, site...) à l'exception d'un dictionnaire de noms communs.

• **Dépôt des dossiers :** aucune inscription n'est nécessaire. Les compositions nous seront envoyées avec le bordereau d'envoi (disponible sur le site) le jeudi 25 janvier 2024 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, au siège de l'Association Athéna (merci de porter la mention « CONCOURS » sur les enveloppes). Aucun élève ne conservera sa copie au-delà de la durée de l'épreuve.

• **Nombre de copies :** 5 maximum par niveau et **par professeur : 5 copies de 4^{ème} et 5 copies de 3^{ème}** après une première correction et sélection faite par le professeur. S'il y a deux groupes sur un même niveau = 2 X 5 copies, mais **à condition que plus de 25 élèves composent sur le même groupe** (préciser alors « groupe 1 » et « groupe 2 » et le nombre d'élèves qui ont composé par groupe sur le bordereau d'envoi des copies). **Si plus de 5 copies par niveau ou par groupe sont envoyées par le professeur les dernières copies enregistrées sur le bordereau du niveau ou du groupe ne seront pas prises en compte..**

• **Participation :** un élève lauréat deux années consécutives ne peut participer qu'une fois au voyage. La participation des élèves au Concours est fondée sur le volontariat tant des candidats que des professeurs qui acceptent d'encadrer les épreuves.

• **Engagement :** un élève lauréat s'engage à participer au voyage. En cas de refus de participer au voyage il perd son statut de lauréat et est remplacé par un autre élève classé en liste complémentaire. Il est important que l'élève soit en mesure de participer à un voyage en groupe loin de ses parents une semaine. La condition physique ou l'état de santé du participant n'est en aucune façon susceptible de gêner le bon déroulement du voyage.

• **Prix :** aucun prix remporté par un lauréat ne pourra être cédé à une autre personne.

Le lauréat ne pourra être remplacé ni par une somme d'argent, ni par aucun autre dédommagement. Le nombre de lauréats par établissement est limité à deux.

• **Classement des lauréats :** il est fondé sur l'épreuve écrite du Concours, mais aussi sur l'exposé fait au cours du voyage ainsi que sur l'intérêt apporté aux visites et l'attitude adoptée pendant le voyage. Ce classement est annoncé sur notre site Internet.

• **Participation aux frais :** 3 € par copie ; soit une somme de 15 € par groupe de 5 copies. Le professeur voudra bien centraliser les paiements et faire envoyer par l'établissement un chèque unique au nom de l'Association Athéna, avec la liste des candidats notée avec les indications souhaitées sur le bordereau d'envoi (disponible sur le site). Ce chèque sera joint aux compositions, lors de l'envoi des copies. Une facture sera envoyée par l'association.

• **Présentation de la composition :** la composition se fera **sur copie normalisée**. Elle pourra être téléchargée depuis notre site Internet pour être éditée et photocopiée. Nous pourrions aussi vous envoyer un modèle par courrier sur demande de votre part. En aucun cas le professeur ne devra anonymiser lui-même les copies. Aucun signe ou tampon d'établissement ne devra figurer sur la partie anonymisée de la copie. Une composition envoyée sur feuille autre que la copie normalisée ne sera pas retenue.

• **Les résultats :** la liste des lauréats sera diffusée en mai 2024 sur notre site. Les lauréats et leurs professeurs seront directement prévenus par e-mail et par courrier. Aucun classement ne sera fait au-delà de ces lauréats. Aucune note ne sera communiquée. Aucune copie ne sera renvoyée. Il est conseillé de faire une photocopie des copies avant l'envoi. **L'Association Athéna ne communiquera aucun résultat par téléphone.**

L'organisateur se réserve, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait, le droit :

- de modifier le concours ou le nombre de lauréats s'il considère que les circonstances le nécessitent ou en cas de difficulté technique.

- de prolonger la période de participation et de reporter toute date et/ou heure annoncée de l'épreuve ou du voyage qui est le prix de ce concours.